

TARIFS D'HOSPITALISATION DE JOUR

applicables à partir du 1^{er} mars 2024
(Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications réglementaires.)

La part restant à votre charge ou à celle de votre mutuelle est calculée sur la base des tarifs suivants par spécialités décrites ci-dessous.

Lors de votre sortie, **une participation peut rester à votre charge** :

- **le ticket modérateur** (part des tarifs non prise en charge par l'Assurance Maladie)
- **ou éventuellement une participation forfaitaire de 24 euros** selon l'acte médical réalisé et la réglementation en vigueur.

	À CHARGE ÉVENTUELLEMENT DE L'ASSURÉ SOCIAL OU DE SA MUTUELLE		TARIF JOURNALIER PLEIN (PATIENT PAYANT EN TOTALITÉ)
	Patients à 80% (montant du ticket modérateur par jour)	Patients pris en charge à 100%	
MÉDECINE /autres Spécialités-	230,78 €	Participation forfaitaire 24 € (dans certains cas)	1 153,92 €
MÉDECINE, Gériatrie, Addictologie, Douleurs chroniques -	186,92 €		934,62 €
MÉDECINE - GHS INTERMÉDIAIRE	115,39 €		576,96 €
CHIRURGIE - AMBULATOIRE	271,22 €		1 356,12 €
OBSTÉTRIQUE - AMBULATOIRE	263,70 €		1 318,48 €
SÉANCE CHIMIOTHÉRAPIE	247,89 €		1 239,44 €
SÉANCE DIALYSE	223,65 €		1 118,25 €
PSYCHIATRIE DE + DE 18 ANS	156,28 €		781,39 €
SSR NEUROLOGIE	141,14 €		705,69 €
SSR CARDIOLOGIE	116,48 €		582,40 €
SSR LOCOMOTEUR	116,48 €		582,40 €
SSR RESPIRATOIRE	105,36 €		526,78 €

Tarifs Chambre Individuelle	75 €
Tarifs accompagnants	Repas : 15.65€ - Petit-déjeuner : 5.25€ -

- Vous n'aurez pas à faire l'avance de tout ou partie de ces frais si votre Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle les prend en charge.
- **En cas de difficultés rencontrées** pour régler tout ou partie de ces frais de séjour, signalez-le au Bureau des Admissions lors de votre admission. Le service social peut vous aider dans vos démarches.
- Vous devrez régler **la totalité des frais d'hospitalisation** si vous ne bénéficiez pas d'un régime d'assurance en France (assuré social).